

N° 194
—
SÉNAT

DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1984-1985

Annexe au procès-verbal de la séance du 24 janvier 1985.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à ordonner l'affichage du discours prononcé par M. Dick Ukeiwé devant le Sénat de la République le 24 janvier 1985.

PRÉSENTÉE

Par M. Etienne DAILLY

et MM. Marc BÉCAM, Guy BESSE, Yvon BOURGES, Michel CALDAGUÈS, Jean-Pierre CANTEGRIT, Auguste CAZALET, Pierre CECCALDI-PAVARD, Jacques CHAUMONT, Jean CHERIOUX, Henri COLLETTE, Jean COLIN, François COLLET, Jean DELANEAU, Marcel FORTIER, Philippe FRANÇOIS, Jacques GENTON, Jean-Marie GIRAULT, Jacques HABERT, Christian de LA MALÈNE, Jacques LARCHÉ, Bernard LAURENT, Louis LAZUECH, Jean LECANUET, Yves LE COZANNET, Edouard LE JEUNE, Bernard LEMARIÉ, Marcel LUCOTTE, Paul MALASSAGNE, Christian MASSON, Michel MAURICE-BOKANOWSKI, Geoffroy de MONTALEMBERT, Arthur MOULIN, Lucien NEUWIRTH, Henri OLIVIER, Dominique PADO, Jacques PELLETIER, Alain PLUCHET, Raymond POIRIER, Roger POU DONSON, André RABINEAU, Roger ROMANI, Olivier ROUX, Maurice SCHUMANN, Pierre SICARD, Michel SOUPLET, Albert VECTEN,

Sénateurs.

(Renvoyée à la commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

Nouvelle-Calédonie. — Affichage.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à ordonner l'affichage du discours prononcé par M. Dick Ukeiwé devant le Sénat de la République le 24 janvier 1985.

Le Sénat,

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la nation ait connaissance, dans son intégralité, du discours prononcé devant le Sénat le 25 janvier 1985 par M. Dick Ukeiwé, sénateur de Nouvelle-Calédonie et président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie.

En ordonne l'affichage.